

EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN

ÉPREUVE COMMUNE: ORAL

M. De Franchis, J.-Ch. Jolivet, V. Naas, E. Wolff

Coefficient : 2.

Durée de préparation: 1 heure.

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions.

Types de sujets donnés : texte à traduire et à commenter.

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort entre trois sujets cachés.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun, mais chaque sujet comporte un titre, quelques mots de vocabulaire et éventuellement des indications historiques ou de contexte.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : le livre dont est extrait le sujet est fourni.

Mis à part quelques prestations très insuffisantes notées entre 1 et 5, le jury est satisfait du niveau d'ensemble des candidats non spécialistes, comme le montre la moyenne de l'épreuve, légèrement supérieure à 10 sur 20.

Le jury note autant les connaissances du candidat que sa capacité à réagir à un texte en mobilisant son savoir et sa faculté d'analyse. Les candidats ne doivent donc pas se décourager s'ils ne comprennent pas parfaitement le texte proposé. Le jury a entendu plusieurs commentaires pertinents sur des textes pourtant médiocrement traduits. Ces prestations ne sauraient obtenir de bonnes notes, mais la qualité du commentaire –tout comme la reprise– permet de rattraper certaines faiblesses de la traduction.

Les modalités de l'épreuve sont indiquées ci-dessus et n'ont guère changé. Les questions de certains candidats nous incitent cependant à en rappeler et à en commenter le déroulement.

Le candidat tire au sort un seul de trois tickets, sur lequel figurent les références du texte, un titre, des mots de vocabulaire et, parfois, des éléments contextuels ou historiques.

Toutes ces indications sont destinées à faciliter la compréhension du texte, cette évidence mérite d'être répétée, puisque certains candidats choisissent de ne pas traduire un terme comme il est suggéré voire butent sur du vocabulaire qui leur est donné.

Bien évidemment, cette fiche ne saurait dispenser les candidats de l'apprentissage du vocabulaire de base, et le jury s'étonne d'ignorances telles que *mihi opus est, quippe qui, ut qui, abdo, tribuo, impetro, uitupero, redimo, arceo, conor, profecto, obsecro, tollo, ueneo, obuius, praemium, delubrum, familia, aruum, fretum, saltem, merces, modus* au sens de « mesure », *paenitet* et les verbes de sentiment, *licet* +subj., *propter*...

On note aussi des confusions : *ignorare/ignoscere, ac/at/et, emitto/emo*, noms d'agent en –tor/futurs en –bor, *salus/saluus, diues/diuus, aes/aer, tamquam/quamquam, aetas/aestas, poena/pugna*...

Enfin, la morphologie et la syntaxe doivent être bien maîtrisées : le jury déplore parfois un certain flottement sur la distinction gérondif/ adjectif verbal, relative/interrogative indirecte, sur l'impératif (la forme *i* a complètement dérouté une candidate), les formes secondes des verbes (confusions infinitif présent actif / 2^e pers. du sing. présent passif)...

Tous ces points de vocabulaire, de syntaxe et de morphologie relèvent des connaissances de bases indispensables à cette épreuve, qui ne souffre pas l'approximation.

Après une brève introduction (qui doit éviter les lieux communs), le candidat lit le texte (en développant les prénoms ou la formule initiale des lettres, le cas échéant), puis il traduit par groupe de mots en donnant une seule traduction et de manière telle que la prise de notes par le jury soit possible (en poésie en particulier, il faut éviter de lire et de traduire par vers entiers).

Le candidat passe ensuite au commentaire. Il est toujours utile d'énoncer le plan du texte, puis indispensable de préciser une ligne de lecture. Le jury n'a pas de préférence entre commentaire linéaire ou composé, mais constate que ce dernier, choisi par la majorité des candidats, permet de faire ressortir les éléments principaux du texte, alors que l'explication linéaire aboutit souvent à une paraphrase sans fin, à une insistance sur des détails insignifiants, et cela sans ligne directrice.

Il convient aussi d'éviter les « passages obligés » inappropriés : commentaire plaqué, remarques dépourvues de toute pertinence sur les sonorités, érudition gratuite ou fautive (tout passage de l'*Enéide* ne s'inspire pas forcément d'Homère ; tout texte ne commence pas par une *captatio benevolentiae*...). Pour le commentaire composé, il faut bien sûr éviter de dissocier fond et forme dans deux parties différentes.

Enfin, devant la solennité du concours, les candidats ont parfois tendance à prendre tous les textes au premier degré, sans voir, lorsque c'est le cas, le comique, l'ironie ou l'exagération. Le jury invite les candidats à lire les textes avec une certaine distance et à les replacer dans leur contexte générique : le thème de la vie rustique chez les élégiaques n'a pas la même signification que dans les *Géorgiques*.

Le jury insiste sur le fait que la durée de 20 minutes d'exposé est un maximum et non un objectif à atteindre, les commentaires les plus longs étant rarement les meilleurs.

Le jury propose ensuite au candidat de revenir sur certains passages de sa traduction et d'approfondir le commentaire. Cette reprise, qui fait partie intégrante de l'épreuve, est toujours l'occasion pour le candidat de gagner des points, jamais d'en perdre. En particulier, le jury tient compte de la capacité du candidat à rectifier sa traduction en s'aidant des questions qui lui sont posées. Les candidats ne doivent donc pas redouter cette reprise mais mobiliser tout particulièrement leur capacité à réagir.

Comme le montre la liste ci-dessous, les textes ne se limitent pas aux auteurs dits classiques et le jury se réjouit de ce que les auteurs les moins connus donnent lieu à des exposés de qualité égale aux autres, voire plus personnels ou originaux. Cependant, certains domaines de la littérature semblent quelque peu délaissés, notamment le roman. La lecture de Pétrone et d'Apulée en français devrait pourtant relever de la culture générale du khâgneux.

Pour finir, le jury rappelle que cette épreuve est un oral, ce qui demande un certain entraînement et suppose clarté de l'élocution et présence. Une intervention vivante et posée sera plus appréciée qu'un exposé effectué d'une voix monocorde ou dans la précipitation et entrecoupé d'incessants « heu... ».

Textes proposés :

Apulée, *Métamorphoses*, V, 22, 2-7 ; *Apologie*, 36

Arnobé, *Contre les Gentils*, I, 59, 4-6

Augustin, *Confessions*, III, 11, 19

Catulle, 64, 52-75 ; 76, 1-22

César, *Bellum Gallicum*, IV, 1, 1,-10 ; VI, XXIII; VII, IV, 1-9; IV, 23,5-24,4; VI, 29, 4-30, 4

Cicéron, *Ad Fam.* IV, 6, 1; *De Finibus*, I, 1-2; *De natura deorum*, I, 4; *De Off.*, III, 113-114; *De Oratore*, II, 75-76; *De Suppliciis*, 180-181; *Pro Caelio*, 12-13; *Pro Cluentio*, 179-180; *Pro Fonteio*, 30-31; *Pro Sexto Roscio Amerino*, 30-32
 Columelle, *De re rustica*, XII, *Praef.*, 1- 4 ; 7 -9
 Cornelius Népos, *Atticus*, 21, 5 – 22, 4
 Horace, *Epodes*, XVI, 1-22 ; *Odes*, II, 14, 1-4
 Lucrèce, *DRN*, II, 1157-1174 ; III, 1027-1049
 Ovide, *Art d'aimer*, II, 73-95 ; 353-372; *Fastes*, 4, 1-20 ; 5, 549-70; 579-599; *Métamorphoses*, XIII, 758-777 ; XIV, 122-145
 Pétrone, *Satiricon*, 30, 5 – 31, 2 ; 63, 4 -64, 1 ; 72, 3 -73, 1
 Plaute, *Amphitryon*, 438-458
 Pline le Jeune, *Correspondance*, V, 8, 1-6 ; VI, 17 ; VI, 27 , VIII, 14, 4-9
 Propertius, I, V, 1-22; I, XVI, 17- 36; II, VIII, 1-18; III, XXV
 Quintilien, *Institution oratoire*, X, 1, 128-131
 Quinte-Curce, VIII, 4, 24-28
 Salluste, *Catilina*, XI, 4-XII, 2 ; XX, 5-10 ; XXI ; XXXI, 4-9 ; XXXVII, 4-11 ; LI, 1 – 6 ; LI, 37 – 43
Jugurtha, 85, 10 -15 ; 85, 29-36
 Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 2, 1-4 ; 90, 42-43 ; 104, 13-15 ; *Phèdre*, 640 – 662
 Silius Italicus, *Punica*, III, 557-576
 Suétone, *Vies des douze Césars*, *Tibère*, XL-XLII, 1 ; LXX-LXXI, 1 ; *Néron*, XXXVIII ; *Vespasien*, VII, 2-7 ; XXI-XXII ; *Titus*, VIII, 7-13 ; *Grammairiens et rhéteurs*, IX
 Tacite, *Agricola*, 30, 6-31, 6 ; *Annales*, I, 11 ; IV, 67, 1-3 ; XII, 56-57 ; XIV, 29-30 ; XIV, 51 ; XV, 62, 2 – 63, 2 ; *Dialogue des Orateurs*, 29
 Térence, *Andrienne*, 48-68 ; 352-372
 Tibulle, I, II, 79-99; I, II, 43-66; I, III, 27-48; II, IV, 1-20
 Tite-Live, 1, 25, 8-12; 1, 26, 9-12; 1, 47-48; 4, 4, 1-6 ; 5, 34, 1-7 ; 9, 3, 4-13; 21, 19, 6 -20,3 ; 22, 7, 6-12 ; 29, 28, 3-8 ; 30, 20, 2-9; 33, 47, 6 – 48, 2
 Valère-Maxime, *Facta et dicta memorabilia*, III, 1, 2, 1
 Virgile, *Géorgiques*, 1, 370-89 ; *Enéide*, I, 369-389 ; 520-543 ; II, 403-424 ; 486-505 ; 506-525 ; 575-594 ; III, 588-603 ; 655-676 ; IV, 173-195 ; VI, 295-316 ; VII, 169-191 ; VIII, 102-125 ; 608-629 ; IX, 33-53 ; X, 586-604 ; X, 606-627 ; X, 668-686